

## La finance solidaire bientôt confortée par les investisseurs institutionnels

Paris, le 15 janvier 2016 – 2016, une année phare pour la finance solidaire ? Alors que François Hollande vient d'exprimer sa volonté d'affecter une partie de l'épargne collectée sur le Livret de Développement Durable à l'Economie sociale et solidaire, la Caisse des dépôts a dévoilé, à l'occasion de son bicentenaire le 12 janvier, le lancement d'un fonds d'investissement dédié à ce secteur. Finansol, le collectif des acteurs de la finance solidaire, salue l'officialisation de ce projet qui est l'aboutissement de plusieurs années de travail entre la Caisse des Dépôts et Finansol afin de mobiliser des fonds institutionnels au service du développement des entreprises solidaires.



*“ Le lancement par la Caisse des Dépôts d'un fonds d'investissement dédié à l'Economie sociale et solidaire, baptisé InvEss, va permettre à des assureurs de contribuer au financement des entreprises de l'ESS. L'avenir de la finance solidaire repose tout à la fois sur la mobilisation d'épargnants individuels – ils sont actuellement 1 million – et sur celle d'investisseurs institutionnels. InvESS va leur donner l'opportunité de participer au développement de cette autre façon d'entreprendre, dont le dynamisme n'est plus à démontrer, et de se comporter en investisseur patient.”* déclare Frédéric Tiberghien, Président de l'association Finansol.

-----  
Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian  
md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 60 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) et du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS). Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 130 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. [www.finansol.org](http://www.finansol.org)